Image not found or type unknown

# Nuisances olfactives d'une voisine

Par **link83**, le **01/08/2019** à **16:25**

Bonjour,

Nous sommes propriétaires d'un appartement au 1er étage d'une maison de village. Nous rencontrons des nuisances olfactives de la part de la voisine locataire de l'appartement sous le notre. Son intérieur manque tellement d'hygiène que nous ne pouvons tout simplement pas ouvrir nos fenetres sans sentir son odeur nauséabonde, qui a des rats et d'énormes cafards qui ont du coup tendances à venir chez nous. Avec les chaleurs caniculaires des derniers jours, je vous laisse imaginer l'enfer que nous vivons, vivre enfermé avec cette chaleur ou subir son horrible odeur de poubelle. C'est une personne alcoolique qui passe son temps à nous agresser, et part ailleurs nous met en danger car elle possède une plante énorme atenante à notre porte d'entrée, qui bouche tout le passage piéton ce qui nous oblige ainsi que les autres riverains à devoir marcher sur la Départementale qui est très dangeureuse. Elle empêche du coup les poussettes de rouler ainsi que le passage des fauteuils roulant. Nous lui demandons quand c'est vraiment ingérable de couper les branches qui sont de trop sur le passage piéton. A chaque fois, c'est un enfer, elle se refuse à s'exécuter et nous avons le droit à un frorilège d'insulte de sa part. Nous avons contacté son propriétaire qui se refuse à faire quoique ce soit a part lui demander de fermer ses fenetres. Nous sommes dans une impasse. Que pouvons nous faire pour que cette situation s'arrête enfin ? Quels sont les obligations d'un propriétaire ? Je précise que nous supportons ce bazar depuis 12 ans mais nous n'en pouvons tout simplement plus aujourd'hui. Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés